

Le 10 septembre 2019

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 10 septembre 2019 à 19 h 30, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Bourdeau, maire

Madame Nathalie Perreault, conseillère
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Madame Audrey Dépault, conseillère
Monsieur Jimmy Robert, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2019-09-106 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 10 septembre 2019 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2019-09-107 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 10 septembre 2019 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL
6.1	SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE / APPUI
6.2	DEMANDE D'INTERVENTION / BELL CANADA / PROJET H93006 PLAN CMO1 / AUTORISATION DE SIGNATURE

Le 10 septembre 2019

7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE
7.1.1	RÉSILIATION DE CONTRAT DE SERVICES / OMNIVIGIL SOLUTIONS
7.1.2	CONTRAT DE SERVICES / INFO PAGE ALERTES / AUTORISATION DE SIGNATURE
7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	LISTE DES COMPTES
7.2.2	PROGRAMME TECQ 2014-2018 / PROGRAMMATION DES TRAVAUX
7.3	RESSOURCES HUMAINES
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
8.1	RENOUVELLEMENT / ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS / SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE / AUTORISATION DE SIGNATURE
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2019-09-108 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2019

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2019 sans modification.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR

2019-09-109 6.1 SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE / APPUI

ATTENDU QUE la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 23 au 29 septembre 2019.

ATTENDU QU'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens.

ATTENDU QU'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire.

ATTENDU QU'Opération Gareautrain demande au conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

D'APPUYER la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 23 au 29 septembre 2019.

ADOPTÉE

**2019-09-110 6.2 DEMANDE D'INTERVENTION / BELL CANADA / PROJET H93006
PLAN CM01 / AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

D'AUTORISER la demande d'intervention associée au projet Bell Canada H93006 plan CM01 en vue de la réalisation des travaux sur le territoire de la municipalité selon la demande et le plan fourni.

D'AUTORISER Mme Lily Ducharme, directrice de l'urbanisme, à signer, pour et au nom de la Municipalité, la demande de consentement municipal.

ADOPTÉE

**2019-09-111 7.1.1 RÉSILIATION DE CONTRAT DE SERVICES / OMNIVIGIL
SOLUTIONS**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert
et RÉSOLU

QUE le contrat intervenu entre la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil et OMNIVIGIL SOLUTIONS soit résilié à toute fin que de droit en date des présentes.

ADOPTÉE

**2019-09-112 7.1.2 CONTRAT DE SERVICES / INFO PAGE ALERTES / AUTORISATION
DE SIGNATURE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

D'APPROUVER le contrat de services à intervenir entre la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil et Info Page Inc.;

D'AUTORISER le secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, ledit contrat ainsi que tout document requis à cette fin.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2019-09-113 7.2.1 LISTE DES COMPTES

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de cent quatre-vingt-dix mille huit cent trois dollars et quatre-vingt-quatorze cents (190 803,94 \$).

ADOPTÉE

2019-09-114 7.2.2 PROGRAMME TECQ 2014-2018 / PROGRAMMATION DES TRAVAUX

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à vingt-huit dollars (28 \$) par habitant par année, soit un total de cent quarante dollars (140 \$) par habitant pour l'ensemble des cinq (5) années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles.

ADOPTÉE

2019-09-115 8.1 **RENOUVELLEMENT / ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS / SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE / AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault
et RÉSOLU

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil renouvelle l'entente de services aux sinistrés avec la Société canadienne de la CROIX-ROUGE, et ce, pour une période de trois ans.

QUE la Municipalité s'engage à verser une contribution annuelle pour la durée de l'entente de 0,17 \$ par habitant.

QUE le maire, M. Michel Bourdeau, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Ron Kelley, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil ladite entente.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

2019-09-116 14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 10 septembre 2019 à 19 h 40.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière